

LIGNE 13

18 OCTOBRE 2017

## CHÂTILLON LIGNE 13 PAS TRÈS « AVANT-GARDISTE » EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Les dernières élections du CHSCT MTS, mai 2017, ont permis une nouvelle fois à SOLIDAIRES d'avoir un élu malgré la volonté de l'union sacrée des partenaires sociaux de vouloir nous « éliminer ». Alerté par les salarié-es d'une situation dangereuse au terminus de Châtillon, notre syndicat a déposé un droit d'alerte du CHSCT pour la santé et la sécurité des agents. La direction de la ligne 13 a accepté l'ensemble de nos demandes et a paraphé un accord sur Cerfa, document officiel du ministère du travail.

### Risque de chute, d'écrasement et d'électrification

Dans la nuit du 17 octobre 2017, SOLIDAIRES s'est rendu au terminus de Châtillon ligne 13 pour constater la situation dangereuse. En effet, les cheminements en avant gare, pour accéder à l'appareil de voie 2001, sont dans un état désastreux et dangereux. Ils sont cassés, instables, sortis de leur emplacement et encombrés de ballast. Les plateformes métalliques qui jonchent le cheminement sont également instables et l'une d'elle est très haute mais aucune marche n'existe pour y accéder. Le fait de s'être déplacé en nuit, nous a également permis de constater que l'éclairage à cet emplacement était inexistant. En cas d'intervention, tous les agents habilité-es à circuler sur les voies peuvent se trouver dans une situation dangereuse.



Dans la foulée des constatations, à 00H16, **SOLIDAIRES a déposé un droit d'alerte du CHSCT pour les risques graves suivants : chute, écrasement et électrification**

### Lors de l'enquête CHSCT, la direction de la ligne 13 signe un accord avec les demandes de SOLIDAIRES

Quand il y a un droit d'alerte du CHSCT, la direction doit diligenter une enquête conjointe sous vingt-quatre heures. Ainsi, l'enquête s'est déroulée le 18 octobre à 10h00 au terminus de Châtillon. La ligne 13 était représentée par trois personnes et le département MTS par deux. La constatation de plein jour s'est faite sans commentaires de nos cadres, tellement les risques répertoriés n'étaient pas contestables. **La direction de la ligne 13 a accepté sans discuter l'ensemble de nos demandes :**

- Stabiliser et repositionner les cheminements et les plateformes métalliques ;
- Changer les dalles de cheminements cassés et détériorés ;
- Ajouter une marche pour l'accès à la troisième plateforme ;
- Ajouter un éclairage le long du cheminement.

Il y a quelques années, SOLIDAIRES avait également déposé un droit d'alerte concernant l'avant gare de Châtillon mais côté quai d'arrivée, pour l'accès à l'ADV 2000, ce qui a permis d'améliorer la situation. Il est dommage que la ligne 13 ne se soit pas, elle-même, interrogée sur la situation de la voie opposée. **Plutôt que de mal accueillir notre droit d'alerte, elle devrait se réjouir de la prévention qu'elle va mettre en place afin de supprimer les risques d'accidents pour les agents dont elle a la charge.** La section SOLIDAIRES ligne 13 est à votre écoute et se fera un plaisir de répondre à vos interrogations.